



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E52972

VALABLE JUSQU'AU 06/04/2025

ÉDITÉ LE 24/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/09/1994

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/11/2022
12 958

Raison sociale : VARENNES CHRISTIAN ETABLISSEMENTS

27 MONTEE DU BOURG
42580 LA TOUR EN JAREZ

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST ETIENNE 398 365 411 R.C.S

Siret : 398 365 411 00022

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 8201780

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 20-120082

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 20-120082

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Téléphone : 09 81 93 71 43

Portable : 06 71 11 08 86

Fax :

Site Internet :

E-mail : contact@eurlvarenes.fr

Responsabilité légale :
COTE JEROME DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 5133 | Installation de chauffe-eau thermodynamique | 22/09/2022 |
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 31/01/2023 |
| 5231 | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 22/09/2022 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 31/01/2023 |
| o Pompe à chaleur : chauffage | 22/09/2022 |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique | 22/09/2022 |

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.